

**MAZIÈRES-EN-GÂTINE**

**Contre la fermeture du collège**

Ambiance tendue lors du conseil municipal extraordinaire de ce vendredi soir 10 février. Un seul point à débattre : la motion pour le collège.

Jacques Fradin a débuté la séance en indiquant : « *Le Conseil départemental a fait un moratoire sur la fermeture du collège, mais il ne faut peut-être pas s'en réjouir.* » Les élus sont toujours devant l'incompréhension : reconstruction d'un collège à Secondigny, dit d'excellence, pour y accueillir les collégiens de Mazières, amélioration de la route Mazières - Secondigny, destruction du collège de Mazières et construction de la Maison départementale des sports, avec espace bureaux, salle de conférences, une salle des fêtes communale implantée, la salle de restauration rénovée. « *Pourquoi avoir pris appui sur nous, pour parler de faire une salle des fêtes à cet endroit ? Sans plus en dire ?* »

Les voix s'élèvent autour de la table. « *Notre collège rural est le seul en progression de collégiens dans les Deux-Sèvres, alors que tous les autres sont en baisse, ce ne sont pas des chiffres que l'on invente mais donné par le Conseil départemental. Mazières est en progression, il y est prévu 279 élèves en 2033. Et ce n'est pas un vrai collège Pailleron.* »

Jacques Fradin reprend la parole : « *Il va falloir être vigilant avec la carte scolaire, car si des élèves s'en vont ailleurs, nous allons être en difficulté, c'est l'académie qui décide de sa validation.* » Il poursuit : « *Quel avenir allons nous avoir avec le Département ? Il ne va pas investir à Secondigny pour mettre personne dedans.* »

De l'avis de certains, « *ce collège à Secondigny se fera, tout le monde dans cette commune est d'accord*



Réunis en conseil municipal extraordinaire vendredi, les élus, dont le maire Jacques Fradin, ont voté contre la fermeture du collège Roger-Thabault. PHOTO. CO

*pour avoir un collège flambant neuf » ; « Coralie Dénoues met la commune en danger en tant qu'élue de la République, on doit respecter tout le monde » ; « On ne règle pas ses comptes avec l'argent public. Ce qui a été prévu à Mazières pourrait être promis à une autre commune. »*

**Une réunion mercredi**

Jacques Fradin a sollicité Coralie Dénoues pour une nouvelle rencontre. La réunion des élus des onze communes est maintenue le mercredi 15 février. La réunion publique avec la présidente du Conseil départemental prévue le 23 février a été annulée, une nouvelle réunion parents, élus, professeurs pourrait être organisée en invitant la présidente du Département.

Les élus ont voté à l'unanimité contre la fermeture du collège Roger-Thabault. « *Nous sommes contre la fermeture du collège, mais pas contre le Département ! Il faut que chacun s'exprime sans agressivité.* »